

Pantin, le 3 Avril 2025

Dans leur dernier communiqué en date du 31 mars 2025, la CGT Pénitentiaire tente de se faire passer pour les fervents défenseurs des règles de mobilité du Corps d'Encadrement et d'Application en adoptant une position qu'ils ont par ailleurs piétinée quelques jours plus tôt.

**Petit rappel des faits lors du vote sur la nouvelle circulaire de mobilité des CPIP lors du CSA AP du 20 Mars grâce à la complicité passive de la CGT Pénitentiaire vampirisée par la CGT IP. Un recul social majeur acté avec la fin de la priorité des agents détenteurs de CIMM pour les postes en DROM-COM....**

La création des Quartiers de Lutte Contre la Criminalité Organisée (QLCO) à Vendin-le-Vieil puis à Condé-sur-Sarthe nécessiteront l'apport d'effectifs supplémentaires pour permettre le bon fonctionnement de ceux-ci. Pour ce faire 26 postes ont été ouverts à la mobilité pour l'établissement du Nord-Pas-de-Calais.

Afin de créer une nouvelle équipe ELSP à Vendin-le-Vieil, l'administration imagine tordre le droit lié à la mobilité, en substituant les critères actuels : l'ancienneté dans le grade, dans l'affectation et dans la demande à celui de la détention de l'habilitation ESP.

**L'UFAP UNSa Justice nationale tout comme celle de Vendin-le-Vieil** se sont positionnées CONTRE cette disposition.

Lors d'une réunion qui s'est tenue sur le site de Vendin-le-Vieil, les représentants de la CGT pénitentiaire, ont fait le choix, eux, de donner raison à l'administration en validant ce principe. Notre Organisation Syndicale-par la voix de son Secrétaire Local s'y est opposée ! A **L'UFAP UNSa Justice**, pas de double langage et encore moins de langue de bois !

**Si l'histoire possède ses donneurs de leçons, les faits sont là et demeurent cruels !**

Si le C de CGT pourrait signifier contorsionniste, **L'UFAP UNSa Justice** rappelle, elle, qu'elle n'acceptera jamais que les critères de mobilité soient piétinés et ne sera jamais une complice passive d'un recul social.

Quant à nos camarades cégétistes, une bonne discussion en interne semble nécessaire afin qu'au niveau national et au sein de leurs différentes filières, le son de cloche soit le même. À moins de profiler les postes de leurs futurs représentants ?

**Ce n'est pas toujours facile, mais à force, ça commence à se voir !**

Le Secrétaire Général,  
Emmanuel CHAMBAUD